



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS 2014 DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE VAUDOISE

Des résultats positifs et création d'un fonds de soutien à l'industrie

En 2014, la Promotion économique vaudoise a soutenu, directement et indirectement, plus de 1200 entreprises représentant environ 15'000 emplois. La création de 330 emplois à cinq ans s'annonce grâce à l'implantation de 36 nouvelles entreprises. L'écosystème développé autour de l'innovation arrive à maturité et ouvre de nouvelles perspectives d'emploi dans le canton. Le durcissement des conditions-cadres et la suppression du taux plancher par la BNS imposent de redoubler d'efforts pour maintenir ce cap positif ces prochaines années. Le Conseil d'Etat annonce dès lors une nouvelle mesure pour soutenir les entreprises industrielles: la création d'un fonds de soutien à l'industrie.

L'économie vaudoise a maintenu un taux de croissance stable de son PIB à 2% en 2014 (2,1% en 2013), ceci malgré la modification de plusieurs conditions-cadres déterminantes au niveau helvétique et un contexte économique international difficile. La politique du gouvernement vaudois, visant le maintien d'un tissu économique diversifié dans sa structure et tourné vers les marchés internationaux, a permis de maintenir le cap en 2014.

Dans cette ligne, le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) a renforcé son soutien financier aux PME et start-up vaudoises actives dans les industries et les technologies de pointe. Les aides directes du SPECo leur permettent notamment d'accélérer le processus d'innovation de leurs produits (77% des aides octroyées) et d'accéder à de nouveaux marchés internationaux (23%). En 2014, le SPECo a octroyé 4.124 millions de francs d'aides à fonds perdus et accordé 4.9 millions de cautions. Au total, 221 entreprises vaudoises comptant 3867 employés ont bénéficié de ces soutiens.

Les organismes d'aide cantonaux ont pour leur part soutenu 1045 entreprises vaudoises (11'900 emplois concernés), en leur facilitant l'accès à des financements (par le biais de la Fondation pour l'innovation technologique et de l'antenne vaudoise

de Cautionnement romand), à des infrastructures et des locaux (parcs technologiques et incubateurs) et à des conseils en innovation et entrepreneuriat (Innovaud et Genilem). Ces organismes d'aide ont été financés à hauteur de 4.261 millions par le SPECo en 2014.

Le nombre de nouvelles entreprises accompagnées par le DEV (Développement économique du canton de Vaud) dans le cadre de leur implantation est resté identique par rapport à 2013, à savoir 36 nouvelles implantations, avec une perspective de 330 nouveaux emplois à cinq ans. Cette stabilité confirme l'attractivité du sol vaudois, principalement pour des PME actives dans l'innovation et la R&D, qui représentent plus du tiers des nouvelles implantations en 2014. Ces entreprises sont entre autres attirées par les possibilités de collaboration avec les instituts de recherche et les hautes écoles réputés de la région.

L'innovation confirme ainsi son rôle de moteur pour le développement économique vaudois, tant sur le plan endogène qu'exogène. L'écosystème des start-up arrive à maturité, comme le montrent le record de levées de fonds établi par les start-up vaudoises en 2014 (200.8 millions) et le fait que 30% d'entre elles se hissent au palmarès des cent meilleures du pays.

Suite aux évolutions structurelles et conjoncturelles du tissu économique vaudois ces dernières décennies, et vu le contexte difficile lié au franc fort, le Conseil d'Etat entend encore renforcer son appui aux entreprises industrielles. Il annonce aujourd'hui une première mesure qu'il soumet au Grand Conseil: la création d'un fonds de soutien aux petites et moyennes industries, visant à maintenir et développer les emplois industriels dans le canton de Vaud.

Ce nouveau fonds, doté de 17.5 millions, vient compléter les soutiens existants et permettra aux entreprises industrielles de bénéficier de nouvelles aides de l'Etat (cautionnements de crédits bancaires, prêts avec intérêts et aides à fonds perdus). Les entreprises pourront faire appel à ces nouveaux soutiens d'ici la fin de l'année, dès validation du décret par le Grand Conseil.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 avril 2015

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 ; Lionel Eperon, chef du Service de la promotion économique et du commerce, 021 316 63 98 ; DEV, Jean-Frédéric Berthoud, directeur du Développement économique - canton de Vaud, 021 644 00 60

[Dossier_presse_Promotion_economique_fonds_soutien_industrie](#)
[EMPD fonds pour l'industrie](#)